

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32310**

Intitulé

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe V Métiers du bois et de l'ameublement - Classe 2: Menuiserie sièges

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le ministre chargé de l'éducation au titre de la profession

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

234s Fabrication, pose en menuiserie et charpente ; Fabrication de meubles

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects du métier de la menuiserie en siège avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé et demande une connaissance approfondie des métiers connexes. Elles couvrent un vaste champ de la reproduction de pièces du patrimoine et de la création des sièges et met en valeur le témoignage culturel et technique les plus complexes du métier en concevant, mettant au plan (géométrie plane et descriptive) toutes sortes de sièges, en réalisant et organisant les fabrications, depuis le choix et le débit des bois, jusqu'à la sélection judicieuse des assemblages pour un montage efficace et pérenne et l'adaptation à l'emploi de matériaux différents. Les activités nécessitent la maîtrise de tous les moyens de réalisation, tant mécaniques que manuels, posséder une bonne sensibilité esthétique, et exceller dans le réglage des éléments courbes et débillardés, et réaliser les finitions traditionnelles pour une mise en valeur optimum de l'objet.

Les activités consistent à :

- Analyser les plans, les consignes, les fiches d'instruction...
- Réaliser des tracés, épures, esquisses, croquis, réalisation de calibres...
- Choisir des matériaux, l'appareillage des bois, les solutions retenues pour les assemblages et leur réalisation ;
- Inventorier le bois ou les matériaux utilisés, leur texture, leurs caractéristiques
- Réaliser des réglages des éléments courbes et débillardés, le respect des cotes imposées, l'esthétique du modèle ;
- Maîtriser la complexité des formes courbes
- Usiner des pièces courbes : guider la pièce sur l'outil (ou l'inverse)
- Régler et caler sa machine en fonction des gabarits, procéder à des changements de pièces
- Conduire une machine à commande numérique simple ou complexe (plusieurs axes)
- Contrôler la qualité de son travail
- Réaliser une finition très soignée comme il se doit en ameublement, mais toujours traditionnelle.

Voir le référentiel sur le site du COET-MOF.

- Concevoir des sièges de menuiserie, éventuellement en multi-matériaux ;
- Chercher et représenter les assemblages compatibles avec le cahier de charges ;
- Réaliser les calibres en vue de l'exécution ;
- Planifier l'ensemble de la fabrication ;
- Exécuter les débits dans son ensemble : rationnel et optimisé ;
- Réaliser le réglage des pièces courbes et débillardées ;
- Réaliser le façonnage des assemblages ;
- Réaliser les finitions traditionnelles de l'ameublement ;
- Réaliser des teintures naturelles ou de synthèses.

Le candidat doit restituer son travail oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier à ce niveau de compétence peut s'effectuer essentiellement dans des PME-PMI artisanales du meuble dans des ateliers, en bureau d'études, en studio de design.

Ouvrier hautement qualifié, Ébénisterie d'art, Créateur de prototypes contemporains, Chef d'équipe. Artisan, Entrepreneur

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2206 : Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuve est, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Elles recouvrent la réalisation d'une œuvre concrète relevant du champ de la menuiserie en siège qui comprend une réalisation mettant en évidence les capacités d'organisation et fait la démonstration de la parfaite maîtrise des règles de l'art du métier. Elles mobilisent les compétences élargies aux métiers connexes et s'appuient sur des connaissances en géométrie plane et descriptive, de mises en œuvre

dans la réalisation de l'épave, la qualité des calibres et l'expression d'une esthétique personnelle avec la mise en valeur de l'ouvrage.

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elles recouvrent également la transmission des compétences à des jeunes.

Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur le site du COET-MOF

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Voir ci-dessus
Par expérience dispositif VAE	X		Voir conditions du concours

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Depuis 1924, 9006 candidats diplômés dans 17 groupes métiers qui représentent 230 métiers.

Autres sources d'information :

<http://www.meilleoursouvriersdefrance.org>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.